

Election au Comité Directeur Du Comité Régional De Bourgogne Franche-Comté De Tir à l'arc

Objet : Echancier des opérations électorales AG 2020

OBJET	Au plus tard le	Texte de référence Statuts CRBFCTA et règlement intérieur de la FFTA	
Dépôt de la liste + projet sportif	15/10/2020	Pour être considérées comme valable les listes devront être déposées 30 jours fermes avant la date de l'AG accompagnées du projet sportif	
Désignation des représentants des listes pour l'ouverture des plis	15/10/2020	Si une liste souhaite la présence à l'ouverture des plis, d'un représentant désigné par elle, elle devra le faire savoir par courrier, en lettre recommandée avec accusé de réception, 30 jours avant l'AG, au secrétariat du comité de pilotage.	
Ouverture des plis	24/10/2020 à 15h00	L'ouverture des plis se fera au siège de la Ligue de Bourgogne de Tir à l'Arc au plus tard 20 jours avant l'AG.	
Publication des listes	30/10/2020	Le bureau du comité de pilotage communiquera les listes et projets à l'ensemble des groupements sportifs et aux comités départementaux au plus tard 15 jours avant la date de l'AG.	
Désignation des représentants des listes pour les opérations de vote	30/10/2020	Si une liste souhaite la présence d'un représentant désigné par elle dans le bureau de vote, elle devra le faire savoir, par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception, 15 jours au plus tard avant l'AG, au secrétariat du comité de pilotage.	
Assemblée Générale	14/11/2020		

Le 27/09/2020

Le secrétaire du comité régional BFC

Gérard GATEAU